

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

Mme la Proviseure ouvre la séance du conseil d'administration à 17h08. La séance se tient en présentiel.

Sur place 15 membres au total à l'ouverture.

POINT 1 : Adoption de l'ordre du jour

Pièce jointe : 1 – Convocation et l'ordre du jour

Madame la Proviseure présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1- Ordre du jour,
- 2- Adoption du PV du CA du 26.06.2025,
- 3- Bilan des effectifs rentrée 2025,
- 4- Protocole remplacement de courte durée rentrée 2025,
- 5- Carte des formations,
- 6- Ventilation des IMP,
- 7- Pour information du CA délégations de signatures
- 8- Divers points financiers,
- 9- Contrats et conventions,
- 10- Budget prévisionnel mobilité Séville,
- 11- Budget prévisionnel mobilité Barcelone,
- 12- Labellisation lycée des métiers,
- 13- Attribution et répartition des logements,
- 14- Questions diverses (à déposer au secrétariat 48 heures avant le conseil d'administration).

Vote du conseil d'administration : Pas de vote

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 2 : Adoption du PV du CA du 26/06/2025

Pièce jointe : néant

Vote du conseil d'administration : Le conseil d'administration adopte-t-il le PV du CA du 26/06/2025 ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 3 : Bilan des effectifs rentrée 2025,

Pièce jointe : 1 Bilan des effectifs rentrée 2025

Au total : 523 élèves dont 8 seraient partis pour le CFA et quelques démissions.

Le 15 octobre : résultats du Droit à l'erreur. Pratiquement plus de places, il ne pourra s'agir que d'échanges d'élèves d'établissement à établissement.

Vote du conseil d'administration : Pas de vote

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 4 : Protocole remplacement de courte durée rentrée 2025,

Point pièce (s) jointes (s) : 1 - Protocole remplacement de courte durée rentrée 2025

Attribution pour 2025 / 2026 : 101 parts fonctionnelles dont 50 % obligatoirement fléchés vers le RCD

Vote du conseil d'administration : Pas de vote

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 5 : Carte des formations

Pièce jointe : 0

La demande de réduction de la filière AGORA a été reformulée, tout comme les demandes d'ouverture de nouvelles filières. Dans l'attente du retour de la Région.

Vote du conseil d'administration : Pas de vote

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 6 : Ventilation des IMP

Pièce jointe : 1 – Ventilation des IMP

Le nombre d'IMP alloué est en nette diminution : 7 (contre 11.5 en 2023/2024 – 8.75 en 2024/2025).

Mme la Présidente présente la proposition de ventilation.

Il n'a été possible d'attribuer que celles vers les missions obligatoires.

Vote du conseil d'administration : Pas de vote

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 7 : Délégations de signatures

Pièce jointe : 0

Vote du conseil d'administration : Pas de vote

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 8 : Divers points financiers

8-1 Don-Diskson

Pièce jointe : 1

Proposition d'un don de matières d'œuvre pour la sellerie : 10 261 euros.
Reste les frais de transport à la charge de l'établissement : 50 euros

Vote du conseil d'administration : Pas de vote

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 8 : Divers points financiers

8-2 admission en non valeur créance internat

Pièce jointe : 1

Vote du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide-t-il le prélèvement sur fond de roulement ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

8-3 Analyse Fond de roulement – Capacité à prélever

Pièce jointe : 1 - 2025 prélèvement-1-capacité-à-prélever

Vote du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide-t-il la capacité à prélever sur fond de roulement ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

8-4 Tarifs

Pièce jointe : 1 - 2025_Tarifs

Dernière année que cela sera voté ; ce sera dorénavant géré directement par la Région.

Certains tarifs augmenteront au 01/01/2026 (dont tarifs des apprenants Greta / apprentis – alignés sur les tarifs des élèves).

Le lycée ne peut plus apporter d'aide, en raison d'un déficit du SRH.

Mme Levasseur, la coordonnatrice Greta regrette que cette augmentation ne soit active qu'à compter du 01/01/2026.

M. Denaja, représentant de la Région, rejoint Mme Levasseur sur la demande de repousser cette augmentation au 01/01/2026.

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

Le vote est retiré des délibérations.

Vote du conseil d'administration :

Le conseil d'administration valide-t-il les tarifs 2025 ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
		0	0

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 9 - Contrats et conventions

9.1 - Contrat-froid-Hérault-cuisine

Pièce jointe : 1 - contrat froid Hérault cuisine

Depuis la restructuration du self et du plateau PSR, cela redevient beaucoup plus intéressant de travailler avec du matériel nouveau et de repartir sur un contrat curatif / de prévention + visite obligatoire sur les éléments « gaz ».

Vote du conseil d'administration :

Le conseil d'administration autorise-t-il le chef d'établissement à signer le contrat Froid Herault cuisine ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

9.2 – Convention groupe de commande SRH

Pièce jointe : 1 - Convention de commande SRH

Avec le groupe Mermoz.

La participation aux frais de gestion sera de 500 euros (au lieu des 700 euros habituels).

Vote du conseil d'administration :

Le conseil d'administration autorise-t-il le chef d'établissement à signer la Convention de commande SRH ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

9.3 - Convention SoftPeers 2025 2026

Pièce jointe : 1 - Convention SoftPeers 2025 2026

La collaboration avec SoftPeers est renouvelée (lutte contre le tabagisme pour ce qui concerne CDG).

Mme Bentoura demande si cette action est évaluée en terme d'efficacité.

Participation de l'établissement : 150 euros.

Vote du conseil d'administration :

Le conseil d'administration autorise-t-il le chef d'établissement à signer la Convention SoftPeers 2025 2026 ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

9.4- Convention-repas-apprentis-GRETA

Pièce jointe : 1 - Convention-repas-apprentis-GRETA

Vote du conseil d'administration :

Le conseil d'administration autorise-t-il le chef d'établissement à signer la Convention repas apprentis GRETA 2025 2026 ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 10 - Budget prévisionnel mobilité Séville

Pièce jointe : 1 - Budget prévisionnel mobilité Séville

TMMV – TMCSG – TDTMS : du 4 au 25/01/2026 – 12 élèves (2 x 2 accompagnateurs)

Vote du conseil d'administration :

Le conseil d'administration adopte-t-il le budget prévisionnel de la mobilité à Séville ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

POINT 11 - Budget prévisionnel mobilité Barcelone

Pièce jointe : 1 Budget prévisionnel mobilité Barcelone

TCAP HCR : 8 élèves / 2 accompagnateurs – du 25/01 au 07/02/2026

Avec le partenaire : lycée hôtelier CET.

Pas de participation des familles.

Vote du conseil d'administration :

Le conseil d'administration adopte-t-il le budget prévisionnel de la mobilité à Barcelone ?

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 12 - Labellisation lycée des métiers

Pièce jointe : 0

Le renouvellement du label est prévu pour cette année ; le souhait est de l'étendre aux autres filières.

Proposition de la nouvelle appellation : Lycée des métiers de la restauration, de la relation clients et des créations textiles et cuir.

Vote du conseil d'administration :

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
14	14	0	0

POINT 13 - Attribution et répartition des logements

Pièce jointe : 0

Des changements : M. Bertrand, nouveau Chef de cuisine qui succède à M. Coluso. Mme Lambert, proviseure adjointe, a obtenu une dérogation à loger pour 2025 – 2026. Le logement vacant ne sera pas attribué pour cette année : il est important d'avoir la valeur locative et ce ne pourrait être que par une COP.

Vote du conseil d'administration : pas de vote

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
		0	0

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

POINT 14 - Questions diverses

Questions de M. Denaja, représentant de la Région :

1 - Repenser à une formule de tenue des CA plus adaptée : y a-t-il nécessité à la présence des élus à tous les CA ? Mme la Provisure rappelle l'importance de la présence des élus à apporter connaissance et expertise sur le fonctionnement de l'EPL. Il invite les membres de CA à repenser à des CA stratégiques avec élus, et des CA fonctionnels sans élus.

La composition du CA relève des autorités institutionnelles et non du chef d'établissement.

2 - Sollicitation par l'école primaire La Calendreta : accès à la cantine ? accès au plateau sportif ? stationnement dans le lycée ?

Ces différentes demandes pourront être examinées sur demande par l'école concernée.

Questions des représentants du personnel enseignants :

1 – La salle d'études peut-elle être surveillée en permanence ? une dangerosité observée (fenêtre ouverte, élèves qui se penchent).

Hélas, cela n'est pas possible : l'effectif des AED ne le permet pas. Les AED essaient d'être présentes le plus possible. Les absences d'enseignants alourdies par des exclusions de cours en masse, occasionnent un surnombre d'élèves dans la salle d'études. L'accueil des élèves à la cafétéria est très problématique : plus de service civique, plus la possibilité de faire appel à un agent de collectivité territoriale. La filière Commerce envisage un projet permettant de gérer la cafétéria

Départ de M. Denaja à 18h42.

2 – Le bâtiment B, au départ à dominante lettres-histoire, va-t-il être « colonisé » par le Greta ?

Mme la Provisure : il n'y a pas de salles attribuées banalisées. Il y a un projet de déplacement des bureaux du Greta au bâtiment B, pour une meilleure visibilité et être au calme. Dans le cadre d'une réorganisation de l'établissement et d'optimisation de l'occupation des salles.

Départ de M. Clérivet à 18h49.

3 - Peut-on déjà faire un bilan sur la modification de la durée des ateliers (mode – cuir – DTMS) avec les collègues concernés et discuter d'une éventuelle modification pour la rentrée prochaine ?

S'il s'agit de revenir à des journées complètes avec la même classe, c'est non. Refus appuyé par le corps d'inspection. C'était une spécificité des deux filières « mode / cuir ».

Les enseignantes concernées évoquent un vrai problème. Cela ne leur convient pas du tout. La réflexion est en cours.

4 – Pourrait-on être informés des événements parfois concernant les bagarres et autres, afin d'appréhender l'arrivée en classe des élèves concernés ?

Il y a eu beaucoup de problématiques entre élèves depuis le début de l'année, ce qui n'a pas permis d'être aussi réactif que souhaité pour la communication.

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE n° 1 - 2025 / 2026 – MARDI 14 OCTOBRE 2025

5 – Quand est-il prévu de travailler sur le nouveau projet d'établissement ?

Cela ne fait pas partie des priorités : peu de personnes le lisent.

Il est possible de reprendre le précédent et de le mettre « au goût du jour ».

6 – Les heures blanches sont-elles obligatoires ?

Elles étaient réservées aux réunions en intra. Mais le vrai historique est que ces heures avaient vocation à permettre un accès à l'UNSS.

La demande est d'enlever une des heures blanches.

Demande est faite de communiquer le nombre d'élèves participant effectivement à l'UNSS.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Duvivier, Proviseure, lève la séance à 19h06.